



Préfecture de la Vendée
DRCTAJ

24 NOV. 2020

COURRIER ARRIVÉ

Conseil d'administration du 19 novembre 2020

Délibération n° 2020/56

Objet : Désignation des membres du Conseil d'Administration siégeant à la commission des marchés

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et particulièrement son article 7,

Vu le règlement intérieur institutionnel du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et notamment son article 15,

Vu la délibération n° 2010/17 du 27 septembre 2010 portant soumission l'établissement au code des marchés publics,

Le Conseil d'Administration :

- Désigne comme membres de la commission des marchés les administrateurs suivants (voix pour - abstention) :

PRESIDENT DE LA COMMISSION : Monsieur Marcel Gauducheau

TITULAIRES :

Monsieur Pierre Beithomé
Monsieur Armel Pecheul

SUPPLEANTS :

Monsieur Halil Abdallah
Monsieur Laurent Boudelier.

Le Président du Conseil d'Administration

Valentin JOSSE

Vu et approuvé le 14 DEC. 2020

Le Préfet de la Vendée

Pour le Préfet,
la secrétaire générale de la Préfecture
de la Vendée
Anne TAGAND